



Rentrée 2018 /2019

Prépa IFSI

Prépa Envoy

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

ENVOL : Prépa aux études supérieures et aux concours des secteurs sanitaire & social

Circulaire à l'attention des étudiants et de leurs parents

Paris, le Lundi 09 juillet 2018

Madame, Monsieur, Chers Parents,

L'année scolaire à peine achevée, nous pensons déjà à la suivante !

Nous sommes heureux de vous retrouver à la prochaine rentrée scolaire. Bienvenue à ceux qui ont fait le choix de notre établissement. La communauté éducative porte un regard plein d'espérance sur chaque étudiant pour lui permettre de s'épanouir sur le plan personnel et de construire son avenir scolaire et professionnel. Dans le respect des différences, nous voulons développer le « savoir-vivre » ensemble.

Pour préparer au mieux la nouvelle année scolaire, nous vous adressons d'ores et déjà quelques informations utiles (voir ci-après et ci-joint) et notamment :

1. Organisation de la rentrée
2. Organisation des cours
3. Période de stage en milieu professionnel
4. Liste des documents remis par l'étudiant
5. Documents remis le jour de la rentrée
6. Informations importantes
7. Pastorale

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous le :

- ⇒ **Lundi 17 septembre 2018 de 09h00 à 12h00** pour la classe **Prépa ENVOL**
- ⇒ **Mardi 11 septembre 2018 de 10h00 à 18h00** pour la classe **Prépa IFSI**

Début des cours, selon l'emploi du temps, le **lundi 17 septembre, pour la classe ENVOL** et le **mardi 11 septembre, pour la classe Prépa IFSI**. Un temps de cohésion et de convivialité étant prévu le jour de la rentrée, il est demandé aux étudiants de venir avec un piquenique.

Les cours auront lieu à l'Annexe de l'enseignement supérieur située :

- ⇒ **60 rue Vergniaud – Paris 13^{ème}**

Veuillez croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

C.DUCATEZ
Référente Pédagogique

D.MANGA
Réfèrent Niveau et Coordinateur
du Lycée Polyvalent

B. CHIBANI-MANDEVILLE
Directrice-Coordinatrice



1. ORGANISATION DE LA RENTREE

L'accueil des étudiants par le professeur principal est fixé selon le planning de rentrée ci-après.

Formations	Date de rentrée
Prépa ENVOL	Lundi 17 septembre 2018 de 9h00 à 12h00
Prépa IFSI	Mardi 11 septembre 2018 de 10h00 à 18h00

2. ORGANISATION DES COURS

Pour la Prépa Envol, concours du secteur social, de l'éducation spécialisée et du domaine socioéducatif, les séminaires auront lieu deux jours et 1/2 par semaine (lundi-mardi-mercredi).

Pour la Prépa IFSI les cours auront lieu trois jours par semaine (lundi-mardi-mercredi).

Pour les deux formations, le reste de la semaine est réservé au stage en structure sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Il est demandé aux étudiants de se munir d'un ordinateur portable, outil de travail quotidien et essentiel dans l'enseignement supérieur. Les étudiants de la Prépa-Ifsi devront se munir d'un cahier de TD « *Cahier de l'étudiant infirmier : les outils de l'étudiant, ce qu'il faut savoir en 1^{ère} année* », édition Foucher.

3. PERIODE DE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Le stage est indispensable pour réussir l'oral des concours dont une partie porte sur votre connaissance du métier.

Pour toute question concernant le stage vous pouvez envoyer un mail à :

Monsieur Gilbert LONGHI pour la Prépa Envol g.longhi@gs-svp.com

Madame Marie-Christine JEAN pour la Prépa IFSI m.jean@gs-svp.com

A l'attention des Etudiants de la Prépa-IFSI

Ce stage obligatoirement conventionné (une convention de stage vous sera remise par le groupe scolaire Saint Vincent de Paul), devra avoir lieu en hôpital ou en clinique ou à défaut dans une structure où interviennent des infirmiers en équipe. Nous vous conseillons de rechercher un lieu de stage dès la période d'été en mettant tout en œuvre, en particulier en faisant jouer vos relations (la maman de votre amie est infirmière ou médecin ou aide-soignante dans un hôpital...) et celles de vos parents. Pensez aussi à votre médecin traitant qui vous connaît et qui peut, peut-être, vous aiguiller ou vous recommander. L'idéal est de convenir d'un stage 2 jours par semaine de septembre à fin février¹ (pour être ensuite disponible pour les écrits des concours). Nous ferons le point avec vous sur vos recherches dès le jour de la rentrée.

A l'attention des Etudiants de la Prépa-ENVOL

Le stage doit se dérouler dans un établissement où exercent des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des animateurs socioéducatifs et différents travailleurs sociaux ayant pour mission de prendre en charge un public bénéficiant d'une aide, d'une assistance, d'un accompagnement. Vous ferez le point précis très régulièrement sur vos recherches avec M. Longhi.

4. LISTE DES DOCUMENTS REMIS PAR L'ÉTUDIANT

Le jour de l'accueil dans les classes, chaque étudiant remettra impérativement les documents suivants, dûment complétés, au Professeur Principal :

- L'attestation d'assurance "Responsabilité Civile"
(demande à faire dès aujourd'hui auprès de votre assureur),
- Le Certificat médical d'aptitude et de Vaccination pour le stage dûment complété par le médecin

¹ Ces dates sont indicatives, si la structure souhaite vous accueillir pour un stage plus court, contactez-nous



5. DOCUMENTS REMIS LE JOUR DE LA RENTRÉE

Au moment de l'accueil dans les classes, chaque étudiant recevra les documents suivants :

- L'emploi du temps provisoire jusqu'au vendredi 28 septembre 2018
- Le formulaire de sécurité sociale rattachement à un tiers pour les étudiants de plus de 20 ans
- La charte et le formulaire de responsabilisation relatif au bon usage de l'informatique, de l'Internet, et des salles et matériels spécifiques
- Le formulaire du droit à l'image
- Une copie vierge de la convention de stage

6. INFORMATIONS IMPORTANTES

☞ REUNION PARENTS-PROFESSEURS :

Une réunion Parents-Professeurs est organisée en début l'année pour présenter l'équipe pédagogique de la classe et les objectifs visés pour l'année.

Votre présence à cette réunion est **indispensable** : c'est un moyen de vous impliquer dans le parcours scolaire de votre enfant. En dehors de ces réunions, en cas de nécessité, vous pouvez aussi demander à rencontrer les professeurs.

Vous pouvez noter dès à présent la date de réunion :

- ✦ **Pour la Prépa Envol : Lundi 17 septembre 2018 à 18h00**
- ✦ **Pour la Prépa IFSI : mardi 11 septembre 2018 à 18h00**

☞ MALADIE ET ABSENCES :

La présence en cours et en stage est obligatoire. Un relevé est systématiquement envoyé aux parents à la fois pour les absences en classe et celles en milieu professionnel.

Pour toute absence en cours ou en stage, les étudiants doivent absolument informer, dans les plus brefs délais, M. Diouf au bureau de la vie étudiante.

Si le taux d'absence d'un(e) étudiant(e) s'avère élevé l'équipe des professeurs met en place des mesures de soutien pour éviter tout décrochage risquant de conduire à un échec de la préparation aux divers concours.

Tout appel téléphonique doit être confirmé par écrit.

Il convient de distinguer :

- ✦ Les **absences justifiées** par un certificat médical ou tout autre document officiel.
- ✦ Les **absences non justifiées** qui seront sanctionnées selon les Règles de vie de l'étudiant et en accord avec les services académiques et le code de l'Education. *

☞ ASSURANCES :

Les élèves sont couverts par la Mutuelle Saint-Christophe.

✉ **Mutuelle Saint-Christophe** – 277 rue Saint-Jacques – 75005 PARIS

☎ 01 56 24 76 00

Cette assurance couvre les jeunes 24h/24 toute l'année, y compris pendant toutes les activités péri-scolaires (sport, voyages, classes de découverte). En cas d'accident durant les vacances scolaires, les familles doivent prendre contact directement avec la mutuelle. Cette assurance accident ne couvre en aucun cas les dommages aux vêtements ou leur perte.

L'assurance du groupe scolaire couvre les accidents subis et non les accidents provoqués par les étudiants. Il est donc indispensable que les familles souscrivent une ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE pour tous les accidents que leurs enfants pourraient provoquer. Les familles doivent fournir IMPERATIVEMENT l'attestation de leur assurance.

☞ ACCIDENTS :

En cas d'accident survenu dans l'établissement à un étudiant dont la famille n'a pas pu être contactée, le Chef d'Etablissement prend la responsabilité de le faire transporter à l'hôpital le plus proche par les Sapeurs-Pompiers.



☞ SECURITE SOCIALE :

Les étudiants sont couverts par la sécurité sociale de leurs parents jusqu'à l'âge de 20 ans.

Pour l'étudiant de plus de 20 ans, il peut continuer à être rattaché à la sécurité sociale de ses parents sous réserve d'effectuer des démarches auprès de la sécurité sociale.

Si vous êtes dans cette situation, signalez-le le jour de la rentrée, nous vous transmettrons les documents nécessaires.

☞ CERTIFICAT DE SCOLARITE

Le certificat de scolarité est téléchargeable sur Ecole Directe par le biais de votre profil.

☞ TRANSPORTS

Un certificat de scolarité est remis aux étudiants pour bénéficier de la carte Imagine R' pour ceux dont l'inscription est confirmée par un premier règlement.

☞ EXAMENS

Les étudiants âgés de 16 ans et plus et passant un examen doivent impérativement produire une **pièce d'identité** (passeport ou carte nationale d'identité) et **l'attestation de recensement à la journée d'appel** délivrée par la Mairie du domicile. Sans ces documents, leur inscription ne sera pas prise en compte par le Service Interacadémique des Examens et Concours.

7. PASTORALE

Tous les étudiants sont invités à participer à la vie de la Pastorale. Des temps d'échanges et diverses activités seront organisés notamment à l'occasion des temps forts (Saint-Vincent de Paul, Temps du souvenir, Noël, paques...) de l'établissement.

Les délégués pastoraux du supérieur relayeront toutes les informations utiles en vue des temps forts. Ils proposeront des activités pastorales permettant d'animer les temps forts et la vie étudiante. Des échanges pourront être faits avec le professeur principal dans le cadre de la vie de classe.

Les étudiants sont encouragés à se porter volontaire pour devenir délégué pastoral.

TRES IMPORTANT :

- **Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, nous devons pouvoir vous joindre à tout moment. Tout changement de coordonnées (adresse, numéro de téléphone) doit IMPÉRATIVEMENT et IMMÉDIATEMENT être communiqué au service de la Gestion Administrative des Elèves.**
- **Il est impératif de respecter les dates des vacances scolaires.**

CONTACTS PRINCIPAUX

Annexe de l'Enseignement Supérieur : secretariatsup@gs-svp.com

Madame DANGUY-DES-DESERTS, responsable du site du supérieur : c.danguydesdeserts@gs-svp.com

Madame DUCATEZ, référente pédagogique IFSI/ENVOL : c.ducatez@gs-svp.com

Monsieur MANGA, référent niveau et coordinateur du Lycée Polyvalent : d.manga@gs-svp.com

Monsieur Gilbert LONGHI, Professeur Principal : g.longhi@gs-svp.com

Madame JEAN, Professeur Principal : m.jean@gs-svp.com